



Envoyé en préfecture le 06/11/2014  
Reçu en préfecture le 06/11/2014  
Affiché le 

  
SYNDICAT HTE NORD DAUPHINÉ

NOTRE SERVICE  
POUR VOS  
ASSURANCES

**N°14/47**  
**ATTRIBUTION MARCHÉ**  
**D'ASSURANCES**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 29 octobre  
Le bureau dûment convoqué le 20 octobre 2014  
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT  
Et la délibération 14.25 du 11 juin 2014  
S'est réuni en session ordinaire au SMND  
Sous la présidence de Monsieur LEVY

Nombre de membres en exercice : 12

Présents : 11

**PRESENTS :**

Monsieur LEVY Henri  
Madame BIDARD Pascale  
Monsieur BERNARD Marc  
Monsieur BOSCH Jean-Marie  
Monsieur QUEMIN André  
Monsieur SAUNIER Philippe  
Monsieur DUJARDIN Robert  
Monsieur CASTAING Patrick  
Monsieur LOVET Jean-Pierre  
Monsieur BOUVIER PATRON Denis  
Monsieur JOVET Jean-Marc

**EXCUSEE :**

Mme SAPET Myrienne

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 06/11/2014

Reçu en préfecture le 06/11/2014

Affiché le



Certains éléments de notre marché d'assurances arrivant à échéance le 31 décembre 2014, un nouveau marché a été lancé pour 3 ans.

Le marché a été divisé en 5 lots :

- ⇒ Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes
- ⇒ Lot 2 : assurance des risques atteintes à l'environnement
- ⇒ Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes
- ⇒ Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité
- ⇒ Lot 5 : assurance protection fonctionnelle des agents et des élus

A l'issue de la consultation et des procédures, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Lot n° 1 : SMACL pour un montant annuel de 3 226,74€ TTC

Lot n° 2 : SMACL pour un montant annuel de 4 451,84€ TTC

Lot n° 3 : Courtier BRETEUIL/Assureur LA PARISIENNE pour un montant annuel de 71 275,94€ TTC comprenant les options suivantes :

- Formule alternative : Franchise - 3,5T = 600€ / Franchise + 3,5T = 2 000€ / Franchise cyclo = 75€
- Prestation supplémentaire auto collaborateur

Lot n° 4 : Courtier BRETEUIL/Assureur MALJ pour un montant annuel de 613,20€ TTC

Lot n° 5 : Courtier BRETEUIL/Assureur MALJ pour un montant annuel de 575,19€ TTC

Le montant total du marché s'établit donc à 80 142,91€ TTC annuel, soit 240 428,73€ TTC pour 3 ans.

Il est donc demandé d'autoriser le Président à signer ce marché.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par le bureau.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 29 octobre 2014

Henri LEVY,  
Président